

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

**RSEQ**®

**IDENTIFICATION VISUELLE**

// LA TRANSITION DU SPORT ÉTUDIANT VERS LE RSEQ

**PREMIÈRE VERSION OFFICIELLE  
(31 OCTOBRE 2010)**

# UTILISATION ET PROPRIÉTÉ //

## Utilisation

Le logo peut être utilisé par l'ensemble des membres du RSEQ (instances régionales, collèges, universités), les membres des instances régionales, les divers intervenants du milieu de l'éducation et les partenaires du RSEQ.

Le logo pourra être utilisé à des fins d'identification, de promotion et de mise en valeur du RSEQ et de ses activités. Cependant, toute utilisation à des fins de commercialisation est strictement interdite sans l'autorisation écrite du RSEQ provincial.

Le logo du RSEQ est une signature corporative. Il est interdit de la modifier de quelque façon que ce soit sans une autorisation officielle. Il faut s'efforcer de préserver l'intégrité et la qualité de notre image afin de transmettre un message unique et cohérent.

**Un logo est bien plus qu'un simple signe. Un logo condense de façon graphique et visuelle l'ensemble des valeurs et croyances partagées par les membres d'une organisation. Il représente la marque et sa promesse. Si nous ne respectons pas les normes d'utilisation de notre logo, nous ne respectons pas notre réseau, ce qu'il est, ce qu'il véhicule et nous encourageons les autres à faire de même. Chacun des intervenants du réseau doit respecter et veiller au respect de notre logo et notre image.**

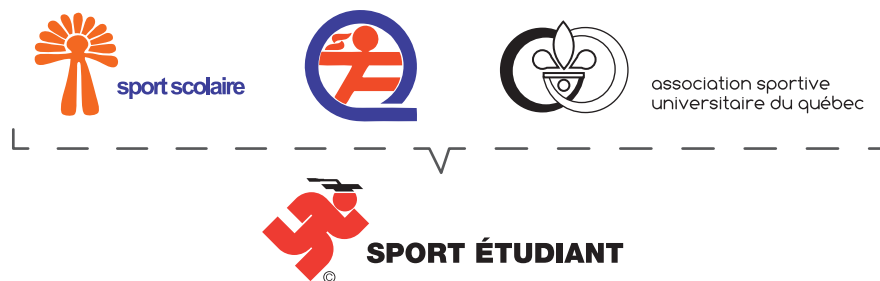
Le RSEQ provincial est l'instance responsable dépositaire du logo et de son utilisation. Toute personne qui désire valider l'utilisation des éléments contenus dans ce guide doit communiquer avec le service des communications au RSEQ provincial.

## Propriété du logo

Le logo et les appellations RSEQ et Réseau du sport étudiant du Québec appartiennent à la Fédération québécoise du sport étudiant. Ce sont des marques déposées à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. En tout temps, lorsque le logo et les appellations sont utilisés, le © doit apparaître. Tous les droits réservés appartiennent à la Fédération québécoise du sport étudiant.

# INTRODUCTION //

La Fédération québécoise du sport étudiant est née en 1988 de la fusion de trois fédérations qui existaient depuis le début des années 1970, soit la Fédération du sport scolaire du Québec, la Fédération des associations sportives collégiales du Québec et l'Association sportive universitaire du Québec.



Cette fusion marque le début d'une concertation entre ces différents secteurs et par conséquent, le réajustement de leur structure et de leurs objectifs en une mission commune :

**assurer la promotion et le développement du sport et de l'activité physique en milieu étudiant,  
de l'initiation jusqu'au sport de haut niveau,  
et ainsi favoriser l'éducation, la réussite scolaire et la santé des jeunes.**

La croissance et les changements qu'a connus la fédération depuis lors demandaient que son logo, inchangé depuis sa création, soit renouvelé pour traduire visuellement l'évolution de notre réseau. Le plan stratégique 2008-2013 soulignait l'importance de se doter d'une image de marque intégrée, qui refléterait le dynamisme et l'excellence de nos actions et véhiculerait l'unité et l'unicité de notre réseau.

Ce changement d'image a longuement été réfléchi et il représente bien plus qu'un « nouveau logo ». Il s'agit d'un tournant majeur pour le sport en milieu étudiant, tournant qui reflète l'évolution structurelle de notre réseau et la cohésion de nos membres envers notre mission et nos valeurs. Nous sommes fiers de penser que notre nouvelle image prendra le relais et occupera une place de choix, pendant de longues années, dans l'enceinte des gymnases et plateaux sportifs des écoles, cégeps et universités de tout le Québec.

Ainsi, au terme d'un rigoureux processus d'analyse et de réflexion, le conseil d'administration de la Fédération québécoise du sport étudiant a adopté le 6 octobre 2010, le nouveau logo et la nouvelle appellation publique du sport étudiant, soit RSEQ, pour Réseau du sport étudiant du Québec.

Il me fait plaisir de vous présenter, grâce au présent guide de marque, la nouvelle plateforme visuelle du RSEQ.

M. Yves Paquette // Président  
RSEQ

Alain Roy // Directeur général  
RSEQ

## Utilisation et propriété

### Introduction

1. Le logo
2. La signature
3. Les versions autorisées
4. Les régions
5. Les restrictions
6. La zone de dégagement
7. RSEQ en mots
8. Papeterie et typographie
9. Les déclinaisons
10. Les applications
11. Les bannières
12. Les médailles
13. Vie saine

# 3

Les versions autorisées

# 3. LES VERSION AUTORISÉES //

## Logo RSEQ

### Couleur officielle RSEQ :

Pantone© bleu process C (Process Blue C)

### Valeurs équivalentes :

CMYK : 100.25.0.0 RGB : 0.138.201

Valeur web : #008AC9

### Dégradé :

Utilisation restreinte aux disciplines sur les affiches promotionnelles ou pour animation web.

### Autres couleurs autorisées :

Noir ou blanc

### Règle à suivre :

Choisir la couleur de logo qui se voit le mieux selon le fond.

### Dimension minimale :

1,5 cm de large (0,75 pc).

### Impression sur fond préexistant (chandails, cartables, stylos, tasses, etc.) :

Si la couleur du fond préexistant ne respecte pas le bleu officiel du RSEQ, on optera pour une autre couleur de fond (noir, blanc ou autre) pour que le logo, lui, soit imprimé dans le bleu officiel.

### Note pour l'impression :

Si le logo est imprimé avec une teinte directe, utilisez le version Pantone. S'il est imprimé en numérique ou en offset, utilisez la version CMYK.

*Le logo du RSEQ, les logos des instances régionales et les déclinaisons de ces logos ne peuvent être modifiés d'aucune façon que ce soit. Seules les applications décrites dans le présent guide sont autorisées.*



DESCRIPTION

NOM FICHIER

Version bleue sur fond blanc.

RSEQ.AI et EPS  
RSEQ.JPG



Version bleue dégradée pour  
Web et affiche promotionnelle.

RSEQ\_D.AI et EPS  
RSEQ\_D.JPG



Version bleue sur fond noir.

RSEQ.AI et EPS  
RSEQ.JPG



Version blanche sur fond de  
couleur foncée.

RSEQ\_B.AI et EPS



Version noire sur fond de  
couleur pâle.

RSEQ\_N.AI et EPS  
RSEQ\_N.JPG



Version noire sur fond blanc.

RSEQ\_N.AI et EPS  
RSEQ\_N.JPG



Version blanche sur fond noir.

RSEQ\_B.AI et EPS

Lorsque l'identification visuelle se présente sur un fond constitué d'une photographie ou d'une illustration, **il importe de s'assurer que le contraste est suffisant pour permettre une lisibilité optimale.** Il faut donc faire preuve de jugement dans le choix d'une position idéale pour l'identification visuelle. De même, on doit tenir compte de la nature du fond pour déterminer quelle version s'avère appropriée : **en bleu, blanc ou noir.**



# 4

Les régions



# 4. LES RÉGIONS //

## Versions autorisées

### Couleur officielle RSEQ :

Pantone© bleu process C (Process Blue C)

### Valeurs équivalentes :

CMYK : 100.25.0.0

RGB : 0.138.201

Valeur web : #008AC9

### Autres couleurs autorisées :

Noir ou blanc

### Couleur officielle nom des régions :

Process Black 80% sur fond blanc

### Valeurs équivalentes :

CMYK : 0.0.0.80

RGB : 88.89.91

### Autres couleurs autorisées :

Noir ou blanc

### Dégradé :

Le logo des régions n'existe pas en version dégradée.

### Règle à suivre :

Choisir la couleur de logo qui se voit le mieux selon le fond. Sur un fond foncé le nom de la région devient blanc, sur un fond pâle, il devient noir.

### Dimension minimale :

1,5 cm de large (0,75 pc).

### Impression sur fond préexistant (chandails, cartables, stylos, tasses, etc.) :

Si la couleur du fond préexistant ne respecte pas le bleu officiel du RSEQ, on optera pour une autre couleur de fond (noir, blanc ou autre) pour que le logo, lui, soit imprimé dans le bleu officiel.







### Note pour l'impression :

Si le logo est imprimé avec une teinte directe, utilisez la version Process. S'il est imprimé en numérique, utilisez la version CMYK.

### Important :

*Les régions sont responsables de l'utilisation faite par des tiers et doivent veiller au respect des présentes normes.*

*Le logo du RSEQ, les logos des instances régionales et les déclinaisons de ces logos ne peuvent être modifiés d'aucune façon que ce soit. Seules les applications décrites dans le présent guide sont autorisées.*

	<u>DESCRIPTION</u>	<u>NOM FICHIER</u>
	Version couleur sur fond blanc.	RSEQ_AT.AI et EPS RSEQ_AT.JPG
	Version couleur sur fond noir.	RSEQ_AT_Blanc.AI et EPS RSEQ_AT_Blanc.JPG
	Version blanc sur fond de couleur foncée.	RSEQ_AT_Blanc.AI et EPS RSEQ_AT_Blanc.JPG
	Version noir sur fond de couleur pâle.	RSEQ_AT_Noir.AI et EPS RSEQ_AT_Noir.JPG
	Version noir sur fond blanc.	RSEQ_AT_Noir.AI et EPS RSEQ_AT_Noir.JPG
	Version blanc sur fond noir.	RSEQ_AT_Blanc.AI et EPS RSEQ_AT_Blanc.JPG

# 5

## Les restrictions

# 5. LES RESTRICTIONS //

## Logo RSEQ

Le logo du RSEQ, les logos des instances régionales et les déclinaisons de ces logos ne peuvent être modifiés d'aucune façon que ce soit. Seules les applications décrites dans le présent guide sont autorisées. Le logo et la signature du RSEQ des instances régionales et leurs déclinaisons ne peuvent être modifiés d'aucune façon. En cas de doute, veuillez consulter le RSEQ provincial.



Ne jamais ajouter de filet, de texture ni de contour au logo.



Ne jamais créer un dégradé noir et blanc.



Ne jamais ajouter de texte autre que les disciplines, les régions et des secteurs.



Le logo est un acronyme et ne prend pas d'accent.



Ne jamais changer les proportions du symbole.



Ne jamais créer son propre dégradé.



Ne jamais utiliser une autre police de caractère.



Ne jamais utiliser le logo sur une image non contrastante.



Ne jamais fusionner l'espace du symbole.



Ne jamais utiliser le logo sur un fond peu contrastant.



Ne jamais changer la disposition.



Ne jamais espacer le symbole des lettres.



Ne jamais ajouter d'élément au logo ni envahir la zone de dégagement.



Ne jamais incliner le logo.

## 5. LES RESTRICTIONS //

### Logos des régions

Le logo du RSEQ, les logos des instances régionales et les déclinaisons de ces logos ne peuvent être modifiés d'aucune façon que ce soit. Le logo et la signature du RSEQ des instances régionales et leurs déclinaisons ne peuvent être modifiés d'aucune façon. Seules les applications décrites dans le présent guide sont autorisées. En cas de doute, veuillez consulter le RSEQ provincial.



Ne jamais ajouter de filet au logo.



Le logo des régions ne peut être utilisé en dégradé.



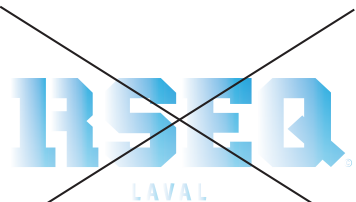
Ne jamais ajouter de texte autre que les disciplines, les régions et des secteurs.



Le logo est un acronyme et ne prend pas d'accent.



Ne jamais changer les proportions du symbole.



Ne jamais créer son propre dégradé.



Ne jamais utiliser une autre police de caractère.



Ne jamais utiliser le logo sur une image non contrastante.



Ne jamais fusionner l'espace du symbole.



Ne jamais utiliser le logo sur un fond peu contrastant.



Ne jamais changer la disposition.



Ne jamais étirer les lettres de la région. Ne jamais changer la couleur et la typographie de la région.



Ne jamais espacer le symbole des lettres.



Ne jamais ajouter d'élément au logo ni envahir la zone de dégagement.

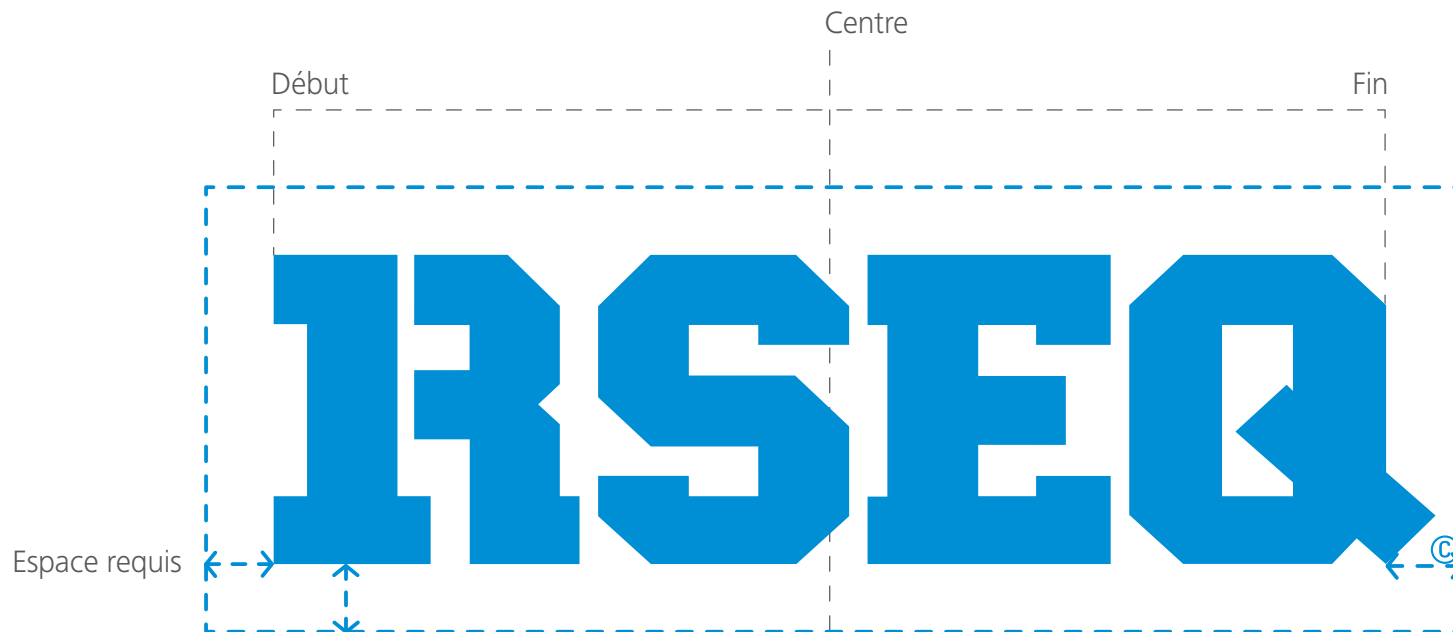


Ne jamais incliner le logo.

6

La zone de  
dégagement

## 6. LA ZONE DE DÉGAGEMENT //



Pour que le logo du RSEQ préserve son impact, il est important de garder un minimum d'espace autour du logo. Cet espace représente la première hauteur du bas des lettres.

Le copyright doit toujours être placé à la fin du logo à l'exception des broderies ou imprimés ayant moins de 8 cm (3 pouces) de largeur.

Le logo ne peut mesurer moins de 1,5 cm (0,75 pouce) de large.

# 9

## Les déclinaisons



## 9. LES DÉCLINAISONS //

### Logo web RSEQ

Le logo web RSEQ.CA et ceux des régions sont composés de 2 éléments indissociables : le nom du domaine inséré dans un rectangle. Le rectangle fait partie intégrale du logo. On doit respecter le rapport des proportions entre le rectangle et les lettres.

#### **Version officielle.**

Utilisation sur fond de couleur :  
Signature blanche sur rectangle bleu



Utilisation sur fond de couleur bleu RSEQ  
(Pantone Process Blue) :  
Signature bleue sur rectangle blanc



Utilisation en noir et blanc sur un fond  
de couleur qui ne s'agence pas bien avec  
le bleu RSEQ (Pantone Process Blue) :  
Signature blanche sur un rectangle noir



13

Vie saine

## 13. VIE SAINE //



Le secteur des saines habitudes de vie a grandi de façon exponentielle dans le réseau au cours des dernières années. Il était important de souligner ce fait et de rassembler les programmes et activités sous une bannière qui leur soit propre et qui les associe en même temps au RSEQ.

### **Couleur officielle RSEQ :**

Pantone© bleu process C (Process Blue C)

### **Valeurs équivalentes :**

CMYK : 100.25.0.0

RGB : 0.138.201

Valeur web : #008AC9

### **Autres couleurs autorisées :**

Noir ou blanc

La signature n'accompagne pas cette déclinaison.

### **Couleur officielle Vie saine :**

Process Black 80% sur fond blanc

### **Valeurs équivalentes :**

CMYK : 0.0.0.80

RGB : 88.89.91

### **Autres couleurs autorisées :**

Noir ou blanc

### **Dégradé :**

Le logo RSEQ Vie saine n'existe pas en version dégradée.

### **Règle à suivre :**

Choisir la couleur de logo qui se voit le mieux selon le fond. Sur un fond foncé le nom de la région devient blanc, sur un fond pâle, il devient noir. Les couleurs sont modulées exactement comme pour les logos des régions, voir p. 15 et 16 de la section 4).

### **Dimension minimale :**

1,5 cm de large (0,75 pc).

## REMERCIEMENTS

Le logo et la plateforme de marque du Réseau du sport étudiant du Québec est le fruit du travail de plusieurs personnes qui ont étroitement collaboré pendant de nombreux mois à son élaboration. Nous remercions particulièrement les membres du comité de l'image de marque : Jacques Desrochers – RSEQ Montréal, Gilles Lépine – Université Laval, Annie Mathieu – Cégep St-Jean-sur-Richelieu, Joey Sabo – Bishop's University, Nicole Vachon – Cégep François-Xavier-Garneau, Daniel Veilleux – RSEQ Québec—Chaudière-Appalaches, sous la coordination d'Alain Roy et Isabelle Gélinas – RSEQ provincial.

Nous soulignons également la complicité et l'entière disponibilité de Sébastien Boulanger et Marjolaine Robitaille, de la firme Atelier 480, qui nous ont conseillé et soutenu tout au long du processus et qui ont réalisé le travail de création graphique et d'élaboration de la structure de marque du RSEQ.

## DESIGNERS DE L'IDENTIFICATION VISUELLE

Sébastien Boulanger  
Marjolaine Robitaille  
Marielle Ménard

[atelier480.com](http://atelier480.com)

**RSEQ**

RSEQ Provincial  
4545, avenue Pierre-De Coubertin  
C.P. 1000, Succursale M  
Montréal (Québec) H1V 3R2

Téléphone : 514 252-3300  
Télécopieur : 514 254-3292